



MAISON DE RÉPIT®
D'ÎLE-DE-FRANCE

Annnonce de recrutement

Médecin H/F temps plein ou mi-temps

Présentation du projet

Le développement de nouvelles solutions de répit pour les proches aidants de personnes malades, en situation de handicap ou âgées constitue une **initiative innovante**, répondant à un véritable **enjeu de société**.

Accueillir pour des **séjours courts** des dyades aidants-aidés, ensemble ou séparément, pour un temps de repos, de soins et de soutien psycho-social, travailler sur le projet d'accompagnement pour faciliter un retour apaisé au domicile, **prendre soin des familles** et les accompagner, tels sont les objectifs des Maisons de répit©.

Depuis 2018, une première Maison associée à une équipe mobile de répit et d'accompagnement, permet aux familles du Département du Rhône de bénéficier d'un accueil régulier dans un lieu ressourçant, et d'un soutien individuel au long cours.

En partenariat avec la **Fondation France Répit**, l'**AP-HP** et **Paliped**, une deuxième Maison de répit© va ouvrir ses portes aux aidants d'Île-de-France en avril 2027.

Située à Boulogne-Billancourt, au cœur d'un terrain arboré de 5 000m², la Maison de répit© d'Île-de-France a été pensée comme un refuge bienveillant pour les aidants et leurs proches. La Maison pourra accueillir jusqu'à **40 personnes**, avec 24 chambres pour les personnes aidées du fait de maladie, handicap ou dépendance (8 places pédiatriques, 8 places adultes, 8 places personnes âgées) qui peuvent également accueillir le proche aidant, 4 chambres pour les aidants et 2 studios familiaux pour accueillir les aidants seuls ou en famille. Une attention particulière aux personnes en situation d'insuffisance respiratoire chronique ventilées à domicile et à leurs aidants.

Les séjours, flexibles jusqu'à **30 jours par an et par patient**, seront organisés en fonction des besoins spécifiques de chaque situation (crise, fatigue, absence temporaire de solution...) et des disponibilités de la Maison.

La Maison de répit a été pensée dès l'origine avec une présence quotidienne de **bénévoles**, **au cœur de la Maison de répit** et en articulation étroite avec l'équipe de soignant, pour proposer des temps de présence, d'écoute et des activités pour les proches aidants. L'équipe de bénévoles est coordonnée par l'association Jeanne Cœur.

Au-delà de l'hébergement, tout a été conçu pour permettre aux familles de **souffler dans un environnement propice au répit et à la convivialité** :

- Des **espaces de détente et de confort** : salons, terrasses, coins lecture
- Des **activités douces et adaptées** : relaxation, yoga, activité physique adaptée, activités culturelles et de loisirs...
- Des **temps collectifs entre aidants** : pour échanger, s'entraider, se former et rompre l'isolement
- Des **lieux de vie conviviaux** : favoriser les rencontres, les repas partagés, les instants informels

L'architecture, **moderne, lumineuse et accessible**, favorisera la **sérénité et l'intimité** des familles accueillies. Chaque détail a été pensé pour **soutenir sans envahir**, et pour offrir un vrai temps de pause dans un environnement propice au répit.

Une équipe mobile de répit à domicile

Porte d'entrée du dispositif, une **équipe mobile** accompagnera les familles tout au long de leur parcours et réalisera des visites à domicile dans toute l'Île-de-France, pour certaines situations déterminées :

- Évaluer les besoins et niveaux d'épuisement
- Proposer un accompagnement personnalisé
- Faciliter l'accès au répit, sous toutes ses formes

Avec ses **aménagements sur-mesure**, la Maison de Répit d'Île-de-France © incarne une nouvelle manière d'accompagner les aidants : plus humaine, plus douce, plus solidaire.



MAISON DE RÉPIT®
D'ÎLE-DE-FRANCE

Le rôle du médecin

Le rôle du médecin dans ce dispositif sera de :

- Garantir la sécurité et la continuité des soins médicaux pour les personnes aidées de tous âges et de toutes situations de santé ;
- Participer à l'évaluation, en équipe mobile, des besoins médicaux et la situation des dyades aidé/aidant à leur domicile, avant toute admission ;
- Assurer, par tous les moyens habituels la communication et la liaison avec les médecins, les personnels paramédicaux, et les prestataires de santé impliqués dans la prise en charge habituelle des patients ;
- Être l'interlocuteur médical de confiance pour les aidants : les informer, les conseiller, les orienter vers les bons professionnels, sans se substituer à leurs médecins ;
- Participer à la coordination de l'ensemble des professionnels de santé intervenant dans la structure ;
- Contribuer à la conception et à l'actualisation du projet de soins du dispositif.

Les missions du médecin

La mission du médecin est double : assurer la sécurité médicale des personnes aidées accueillies, et contribuer activement à la santé globale des aidants (non par la prescription, mais par le conseil, l'écoute, l'orientation et la coordination avec leurs propres médecins).

Il incarne le projet et représente la Maison de répit à l'extérieur dans les domaines relevant de ses compétences.

1. Evaluation et admission - Equipe mobile à domicile

Participe aux visites d'évaluation à domicile de la dyade aidé/aidant ou les supervise préalablement à toute admission. Donne son avis pour le déclenchement d'une visite à domicile pour une nouvelle situation.

Évalue l'état de santé de l'aidé en tenant compte de son âge et de sa situation : pathologie chronique, handicap, polymédication, dépendance fonctionnelle ou cognitive. Dans le cas des personnes en situation d'insuffisance respiratoire à domicile sous assistance ventilatoire, évalue la situation de prise en charge au domicile en coordination avec l'équipe prescriptrice.

Adapte les outils d'évaluation au profil de la personne : grilles pédiatriques, échelles de fonctionnement pour adultes handicapés, outils gériatriques standardisés (GIR, MMS, MNA...) selon les cas.

Apprécie la situation de l'aidant : nature et intensité de l'aide apportée, niveau d'épuisement, isolement social, état de santé propre, ressources mobilisables, ceci au moyen d'outils génériques et d'entretiens personnalisés

Donne un avis médical sur l'orientation de la situation : séjour dans la Maison de répit dyade aidant/aidé ou séparément, atelier ponctuel pour le proche aidant sans séjour dans la Maison de répit, ou redirection vers un partenaire du territoire qui propose une solution de répit plus adaptée à la situation.

Rédige un compte-rendu de visite transmis au médecin traitant de l'aidé (et au pédiatre, neuropédiatre ou spécialiste référent si pertinent).

Le médecin pourra s'appuyer sur l'expertise clinique de l'infirmière.

2. Suivi médical des personnes aidées pendant le séjour de répit

Assure la mise en place au sein de la Maison de répit des soins existants au domicile et veille à leur continuité, dans le respect des plans de soins établis avec les médecins traitants et spécialistes.

Veille à la continuité des soins selon le profil de chaque personne : spécificités pédiatriques (posologies, développement, communication), particularités liées au handicap (douleur atypique, troubles du comportement, communication non verbale), fragilités gériatriques (iatrogénie, chutes, dénutrition). S'il apparaît la nécessité d'une adaptation non urgente, elle doit être conduite en interaction avec les médecins référents du patient.



MAISON DE RÉPIT[®]
D'ÎLE-DE-FRANCE

Peut réaliser des prescriptions médicales en cas d'urgence ou d'indisponibilité du médecin traitant, en l'informant systématiquement. Prend en charge les situations d'urgence au sein de la Maison.

Participe avec le cadre de santé au respect du circuit du médicament.

Coordonne la transmission médicale à l'entrée et à la sortie du séjour (lettre de liaison, ordonnances de sortie).

Identifie les situations complexes et en assure la gestion avec l'équipe soignante et les référents médicaux extérieurs.

La collaboration médecin-infirmier sera un point d'articulation important pour établir le suivi médical pendant le séjour.

Effectue des permanences partagées soirs et weekends.

3. Soutien médical aux aidants - Un rôle de conseil et d'orientation

Le médecin n'est pas le médecin traitant des aidants. Son rôle auprès d'eux est avant tout celui d'un conseiller médical bienveillant, capable de repérer les signaux de fragilité, d'ouvrir un espace d'écoute et d'orienter vers les bons professionnels.

Il adresse des conseils thérapeutiques à l'aidant en lien avec le médecin traitant.

- Accueil et écoute

Rencontre systématiquement les aidants à l'admission de leur proche pour recueillir les informations médicales et instaurer un lien de confiance.

Crée un espace d'écoute inconditionnelle permettant à l'aidant d'exprimer ses propres difficultés physiques, psychologiques ou sociales.

Accueille sans jugement les expressions de fatigue, d'ambivalence, de culpabilité ou d'épuisement.

- Réalise des consultations médicales longues.
- Participe à la formulation du projet d'accompagnement de l'aidant en identifiant les besoins personnalisés des aidants.
- Conseil et information

Informe les aidants sur la pathologie ou le handicap de leur proche : évolution prévisible, signaux d'alerte, conseils pratiques d'aide au quotidien, en veillant, au travers des prises de contact adéquates, à apporter une information alignée avec celle donnée par les médecins référents.

Répond à leurs questions médicales dans un langage accessible, en complément - et non en lieu et place - du médecin traitant, dans l'esprit d'évaluer, mettre à niveau et parfaire leur éducation thérapeutique

Conseille sur les gestes de prévention pour leur propre santé : sommeil, activité physique, gestion du stress, alimentation.

Informe, en coordination avec l'assistante sociale, sur les droits et dispositifs existants : reconnaissance aidant, congé de proche aidant, allocations, plateformes de répit, accompagnement psychologique.

- Repérage et orientation

Repère les signes d'épuisement physique ou psychologique de l'aidant (anxiété, dépression, pathologie somatique non traitée, isolement social) et en informe l'équipe pluridisciplinaire.

Incite l'aidant à consulter son propre médecin traitant si des soins sont nécessaires, et peut rédiger un courrier d'orientation si l'aidant le souhaite.



MAISON DE RÉPIT[®]
D'ÎLE-DE-FRANCE

Orienté vers la psychologue du dispositif, l'assistante sociale, les groupes de parole ou les associations de soutien aux aidants.

Participe aux ateliers de soutien ponctuels dédiés aux aidants en apportant un éclairage médical sur les thèmes abordés.

4. Auprès de l'équipe pluridisciplinaire

Exerce un encadrement fonctionnel (non hiérarchique) auprès des professionnels de santé, en binôme avec le cadre de santé, et en interaction avec la direction

Participe régulièrement aux temps de relève et de synthèse pluridisciplinaire.

Apporte son expertise médicale pour comprendre et gérer les situations complexes, notamment les situations de handicap ou de maladie rares, peu connues des équipes.

Anime ou contribue à des formations internes : gestion de l'urgence, approche du handicap y compris handicap respiratoire, communication avec les familles, repérage de l'épuisement des aidants.

Aide à l'adaptation des soins en fonction des spécificités de chaque public accueilli (enfant, adulte handicapé, personne âgée).

5. Auprès des professionnels de santé libéraux, les spécialistes

Coordonne les interventions médicales pendant le séjour avec les médecins traitants, pédiatres, neurologues, psychiatres, gériatres et autres spécialistes référents.

Coordonne le lien avec l'HAD et les équipes mobiles intervenant dans la Maison.

Facilite la communication entre les professionnels intervenant autour de la dyade aidé/aidant.

Diffuse les bonnes pratiques adaptées à la diversité des publics accueillis.

Prévient la iatrogénie médicamenteuse, en particulier pour les personnes polymédicamentées (personnes âgées, personnes polyhandicapées), en interaction avec les médecins référents et le cadre infirmier de la Maison de répit

6. Au niveau institutionnel

Participe aux instances de gouvernance du dispositif (comité de direction, réunions de pilotage, CVS...).

Participe à l'élaboration, en lien avec le cadre de santé et l'équipe, du projet de soins du dispositif adapté à la diversité des publics, et le participe régulièrement à sa réévaluation

Contribue à la démarche qualité : déclaration et analyse des événements indésirables, suivi des plans d'action.

Établit annuellement un rapport d'activité médicale présenté aux instances compétentes.

Veille à la continuité du domicile des protocoles de soins aux spécificités pédiatriques, adultes et gériatriques.

Participe aux projets de recherche.

7. Auprès des partenaires extérieurs

Développe et formalise les partenariats avec les équipes hospitalières, les services de soins à domicile (y compris prestataires de santé à domicile privés, en particulier dans le domaine respiratoire), les CAMSP, IME, SESSAD, SAMSAH, SSIAD, équipes relais handicap rares et plateformes territoriales de répit.

Est l'interlocuteur médical auprès des tutelles (ARS, Conseil Départemental, MDPH) et des financeurs.

Contribue à inscrire la Maison de Répit dans les filières sanitaires et médicosociales du territoire (filiale gériatrique, filière handicap, pédiatrie sociale).

Rattachement hiérarchique

- Directeur de la Maison de répit

Lieu d'exercice

- Maison de répit, 41 rue Thiers, Boulogne-Billancourt
- Interventions à domicile dans toute l'Île-de-France

Profil recherché

- Diplôme de doctorat en médecine
- Expérience ou formation en médecine générale, impliquant parfois des visites à domicile, et une prise en charge d'un public large allant de l'enfant au sujet âgé
- Intérêt pour l'aspect innovant et expérimental de ce projet, sensibilité au champ du handicap et de l'aide aux aidants souhaitée.
- Possibilité de suivre le Diplôme Universitaire Soins de répit, prévention et accompagnement des proches aidants (Sorbonne Santé Université / Fondation France Répit).

1. Compétences médicales et cliniques

Compétences médicales généralistes, avec la capacité de s'entourer et de solliciter des spécialistes en pédiatrie / médecine de l'enfant handicapé, médecine interne / adulte en situation de handicap, gériatrie.

Connaissance des principales maladies chroniques, handicaps et syndromes rares susceptibles d'être rencontrés dans la structure.

Capacité d'évaluation globale multidimensionnelle (médicale, fonctionnelle, cognitive, sensorielle, sociale).

Connaissance des enjeux de l'aide aux aidants, de la charge en soins et de la prévention de l'épuisement.

NB : la maison de répit accueillant des personnes en situation d'insuffisance respiratoire chronique grave sous assistance respiratoire à domicile, une formation spécifique sera proposée au médecin recruté

2. Compétences relationnelles

Capacité à adapter sa posture et sa communication selon l'interlocuteur : enfant, adulte handicapé, personne âgée, parent, conjoint, aidant familial.

Écoute active et empathie : savoir recevoir un aidant en difficulté sans chercher à prescrire, mais en orientant et en soutenant.

Aptitude à la co-construction avec l'équipe pluridisciplinaire, sans rapport hiérarchique.

Capacité pédagogique : formation des équipes, animation d'ateliers, accompagnement des familles.

3. Compétences organisationnelles

Rigueur dans la tenue des dossiers et la traçabilité, notamment pour des populations fragiles.

Capacité à gérer la complexité (situations médicales, sociales et familiales entremêlées) et à prioriser.



MAISON DE RÉPIT[®]
D'ÎLE-DE-FRANCE

Connaissance du cadre réglementaire et des acteurs du secteur médicosocial : MDPH, ESMS, plateformes de répit, associations d'aidants.

Goût pour le travail en équipe mobile et l'intervention au domicile des familles.

Salaire et rémunération

Convention collective FEHAP 51

120 000€ brut annuel pour un poste à temps plein.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature par mail : contact@idf.maison-repit.fr

Elles seront traitées à partir du 1^{er} septembre 2026.

Prise de poste en janvier 2027, ouverture de la Maison de répit en avril 2027.